

Claude MATHIEU
Avenue Sainte-Cécile 29
1217 Meyrin

T +41 79 821 59 00
matclaude@bluewin.ch

Association Pour un Sourire d'Enfant Suisse
Monsieur Fabien Dutasta
Avenue Alfred Cortot 9A
1260 Nyon

**Rapport du contrôleur aux comptes au comité de
Pour un Sourire d'Enfant Suisse (PSE Suisse), Nyon**

Monsieur,

Conformément au mandat qui m'a été confié, j'ai procédé à un examen succinct des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'association PSE Suisse pour l'exercice arrêté le 31 août 2019.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité du comité, alors que ma responsabilité consiste à émettre un rapport sur les comptes annuels sur la base de mon examen succinct.

J'ai effectué mon examen succinct selon la *Norme d'audit suisse 910 «Review (examen succinct) d'états financiers»*. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'association et des procédures analytiques appliquées aux comptes annuels. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Je n'ai pas effectué un audit, et, en conséquence, je n'exprime donc pas d'opinion d'audit.

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'association pour l'exercice arrêté le 31 août 2019 sont présentés selon la norme Swiss GAAP RPC 21.

En outre, j'atteste que les dispositions de la Fondation ZEW0, à contrôler selon les dispositions explicatives du règlement relatif au label de qualité ZEW0 sont respectées.

Sur la base de mon examen succinct, je n'ai pas relevé de faits qui me laissent à penser que les comptes annuels ne correspondent pas au cadre légal et aux statuts.

Vessy, le 27 avril 2021

Claude Mathieu
Expert-réviser agréé
ASR N° 106329

ANTENNE: PSE-SUISSE

EXERCICE 2018-2019

COMPTES DE RESULTAT RPC PAR NATURE		
au 31.08.2019		
	EXERCICE 2017-2018	EXERCICE 2018-2019
Donations Reçues	235 751	301 275
dont affectées	109 810	123 963
dont libres (fonctionnement)	125 941	177 312
Contributions Secteur Public		
Produits des prestations	857	
Produits d'exploitation	236 608	301 275
Contribution et donations versées	240 000	280 000
Charges de personnel		
Charges d'exploitation	925	1 091
Amortissements		
Charges d'exploitation	240 925	281 091
Résultat d'exploitation	-4 317	20 184

BILAN RPC
au 31.08.2019

	EXERCICE 2017-2018	EXERCICE 2018-2019
ACTIF		
Liquidités Caisse	883	513
Liquidités Banque	22 654	43 408
Créances résultant de prestations		
Autres créances		
Stock		
Comptes de régularisation		
Actif Circulant	23 737	43 921
Immobilisations financières		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations incorporelles		
Actif Immobilisé		
TOTAL ACTIF	23 737	43 921
PASSIF		
Dettes résultant de prestations		
Autres dettes		
Provisions à court terme		
Comptes de régularisation		
Engagements à court terme		
Dettes financières à long terme		
Provisions à long terme		
Engagements à long terme		
Capital des fonds		
Capital de base		
Capital lié		
Capital libre / Réserves:		
Report à nouveau	28 054	23 737
Résultat de l'exercice	-4 317	20 184
Capital de l'organisation	23 737	43 921
TOTAL PASSIF	23 737	43 921



Suisse-Schweiz-Switzerland

Annexe aux comptes 2018-2019

Association Pour un Sourire d'Enfant - Suisse
à but social et reconnue d'utilité publique en Suisse
Sans employé

Application de la Swiss GAAP RPC 21 à partir de l'exercice 2018-2019

Les ressources de l'association proviennent au besoin:

- de dons et legs
- du parrainage
- de subventions publiques et privées
- des cotisations versées par les membres
- des dons effectués au cours de manifestations organisés par l'Association avec l'agrément de l'autorité compétente et, exceptionnellement de ventes de produits réalisés dans les petits ateliers installés dans certains lieux d'intervention de l'Association. ▭
- des sommes perçues en contrepartie des prestations fournies par l'Association et du produit de ses biens.
- de toute autre ressource autorisée par la loi

Les fonds sont utilisés conformément au but social.

Aucune autre indication nécessaire selon le 959c CO

Le président

Fabien Dutasta